

CHAMBRE DES COMMUNES

Le lundi 30 octobre 1989

La séance est ouverte à 11 heures.

Prières

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

PÉTITIONS

RÉPONSES DU GOUVERNEMENT

M. Albert Cooper (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes): Monsieur le Président, conformément au paragraphe 36(8) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, la réponse du gouvernement à plusieurs pétitions.

[Note de l'éditeur: Voir les Procès-verbaux d'aujourd'hui.]

* * *

LA DÉLÉGATION PARLEMENTAIRE MIXTE

PRÉSENTATION DU RAPPORT DE LA DÉLÉGATION PARLEMENTAIRE MIXTE SUR SON VOYAGE EN URSS

M. le Président: Conformément à l'article 34 du Règlement, j'ai l'honneur de présenter à la Chambre, dans les deux langues officielles, le rapport sur le voyage que la délégation parlementaire mixte a fait en URSS du 28 août au 3 septembre 1989.

[Note de l'éditeur: Voir les Procès-verbaux d'aujourd'hui.]

* * *

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

CONSOMMATION ET CORPORATIONS ET ADMINISTRATION GOUVERNEMENTALE—PREMIER RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

M. Garth Turner (Halton—Peel): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter le premier rapport du Comité permanent de la consommation et des corporations et de l'administration gouvernementale, dans les deux langues officielles.

Ce rapport a pour sujet les cartes de crédit et les consommateurs. Permettez-moi d'esquisser à grands traits les thèmes que nous abordons dans notre rapport. Nous parlons, premièrement, d'équité envers les consommateurs. Nous croyons que l'équité exige que les taux d'intérêt sur les cartes de crédit soient raisonnables. Nous croyons également que le calcul de l'intérêt doit se faire avec bon sens.

Le deuxième thème est celui de la publication régulière, dans tout ce secteur d'activité, universelle des frais d'utilisation des cartes de crédit, afin que les consommateurs puissent facilement comparer les différentes cartes qui sont sur le marché.

Troisièmement, nous croyons que la société ne doit pas exercer de discrimination contre ceux qui choisissent de ne pas avoir recours aux cartes de crédit ou au crédit renouvelable, et nous traitons de cette question.

Quatrièmement, l'éducation publique est pour nous une préoccupation. Les émetteurs de cartes de crédit imposent des règles complexes, et nous voulons que les consommateurs aient à portée de la main toute l'information nécessaire pour prendre de sages décisions en la matière.

Enfin, nous nous inquiétons de l'usage frauduleux des cartes de crédit et nous souhaitons que des mesures le rendent plus difficile.

Je suis heureux de déposer le rapport, et le comité, conformément à l'article 109 du Règlement de la Chambre des communes, demande une réponse globale du gouvernement.

[Note de l'éditeur: Voir les Procès-verbaux d'aujourd'hui.]

COMITÉ DE SÉLECTION—DIX-NEUVIÈME RAPPORT

M. Jim Hawkes (Calgary-Ouest): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter le dix-neuvième rapport du Comité de sélection. Si la Chambre y consent, j'ai l'intention de proposer l'adoption de ce rapport plus tard aujourd'hui et je demanderais que nous dispensions le greffier au Bureau de lire ce rapport puisque ce dernier porte uniquement sur des changements apportés à la composition des comités.

M. le Président: Est-ce d'accord?

Des voix: D'accord.

[Note de l'éditeur: Voir les Procès-verbaux d'aujourd'hui.]